

L'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap est une exigence clé dans la démarche Qualiopi. L'AFIR met en place des actions concrètes pour garantir l'inclusion et l'adaptation des parcours. Cela passe par une bonne identification des besoins spécifiques en amont, l'adaptation des méthodes pédagogiques et l'accessibilité des locaux et supports, dans la mesure des possibilités.

Un référent handicap accompagne les stagiaires en situation de handicap et coordonne les ajustements nécessaires, comme des tiers temps pour les épreuves que nous supervisons, ou la mise en relation avec un accompagnement humain, comme un interprète en langue des signes.

La formation du personnel sur l'accueil et l'accompagnement du handicap nous est également importante. Enfin, une démarche d'amélioration continue est engagée pour optimiser l'accessibilité des PMR et garantir un suivi efficace, en lien avec des partenaires spécialisés, comme l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Contactez le Référent Handicap de notre organisme

Nom du référent :

Gwenaël Le-pelleter

Téléphone :

01 48 10 11 66

06 88 60 15 51

Mail :

Service.administraif@afir.net

